



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 20 et 27 juillet, 3, 10, 17, 24 et 31 août 2020

Permis de construire / démolition

- construction d'un canapé forestier, parcelle 181, forêts communales

A pris acte :

- de la démission de la responsable de la cantine scolaire Grantine, Mme Béatrice Reichenbach, au 31 octobre 2020
- du résultat du contrôle de vitesse du 15.06.2020 à la route de Saint-Denis (149 véhicules contrôlés, 12 conducteurs dénoncés)
- du résultat du contrôle de vitesse du 19.06.2020 à la route de Cottens (240 véhicules contrôlés, 6 conducteurs dénoncés)
- de la volonté du conseil de la paroisse Cossonay-Grancy de ne plus organiser de culte à l'église de Grancy jusqu'à nouvel ordre
- du contrôle officiel des champignons de Cossonay du 17 août au 2 novembre au collège des Chavannes à Cossonay, le lundi et le samedi de 17h00 à 18h00
- du résultat du contrôle de vitesse du 17.07.2020 à la route de Saint-Denis (103 véhicules contrôlés, 3 conducteurs dénoncés)

A décidé :

- de réviser le règlement de police datant du 1er janvier 1994
- de signer la convention avec la DGE concernant la gestion des forêts pour les années 2020-2024
- d'autoriser exceptionnellement la société de tir à organiser le tir en campagne le samedi 22 août 2020 avec information à la population via un tous-ménages
- d'autoriser les sociétés locales à utiliser la grande salle sous certaines conditions
- de réceptionner les travaux de renaturation du seuil du Veyron à Saint-Denis

A adjugé les travaux / mandats :

- Chemin d'Efferjus : extension du réseau d'eau potable, Wulliens SNC à Cuarnens et Alcord construction and Co SA à Romainmôtier-Envy
- Place de jeux : remplacement des cordages, Proxylon Sàrl au Landeron

La Municipalité